



### LES ZONES ET LES SECTEURS

--- Limite de zone  
OA Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

#### ZONES URBAINES

- UA Zone agglomérée dense
- UB Zone d'extension dense
- UC Zone d'extension de faible densité (permètre de protection désigné du cadastre Marais)
- Ua Zone urbaine de gestion du bâti existant
- Uj Zone urbaine de sport et loisirs
- Ue Zone d'activités économiques

#### ZONES A URBANISER

- AUA Zone d'urbanisation à aménager à vocation principale d'habitat
- AUB Zone d'urbanisation à aménager à vocation de sport et loisirs

#### AUTRES

- Emplacement réservé
- Numéro de l'opération
- Secteur de mixité sociale
- Élément bâti Remarquable du Paysage (Bâtiments remarquables)
- Élément bâti Remarquable du Paysage (Bâtiments remarquables)
- Élément urbain Remarquable du Paysage
- Périmètre de protection du monument classé "mur de terrasse antique"
- Secteur de constructibilité limitée (cf. article 4.1.2.1.2.1.2.1)

#### ZONES AGRICOLES

- ZA Zone agricole
- ZAB Zone agricole bâtie (gestion du bâti existant)
- ZAC Zone agricole bâtie (gestion du bâti existant)
- ZAD Zone agricole (décret de protection désigné du cadastre Marais)
- ZAE Zone agricole (décret de protection désigné du cadastre Marais)
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination) (L.123-3-1 du Code de l'urbanisme)

#### ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

- ZN Zone naturelle protégée
- ZNb Zone naturelle bâtie d'intérêt patrimonial (gestion du bâti existant)
- ZNc Zone naturelle bâtie (gestion du bâti existant)
- ZNp Zone naturelle de protection de captage (permètre immédiat et rapproché)

- Espace Boisé Classé
- Élément naturel Remarquable du Paysage
- Zone humide
- Continuité écologique
- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole
- Ligne Haute Tension 63kV

### Liste des emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts

N° de l'emplacement	Objet	Superficie	Bénéficiaire
1	Réalisation de voirie et modes doux (zone de sport et loisirs)	2270 m²	Commune
2	Réalisation d'un chemin piéton - secteur des Rameaux	378 m²	Commune
3	Aménagement modes doux de la Rue du 8 Mai 1945 à la Montée de la Ladrrière	1484 m²	Commune
4	Sécurisation du carrefour entre le Chemin au Pré et le Chemin de Merdret	476 m²	Commune
5	Création d'un nouvelle voirie en continuité Sud de la voie ferrée	5397 m²	Commune
6	Extension de la zone de sport et loisirs	19125 m²	Commune
7	Aménagement d'une liaison piétonne entre Combes et les Curtes	505 m²	Commune
8	Sécurisation de la Route de Combes (aménagement d'un trottoir)	218 m²	Commune
9	Aménagement modes doux du Chemin des Accacias	676 m²	Commune
10	Aménagement de l'entrée Est de la commune	2673 m²	Commune
11	Élargissement de la voie communale n° 20 (chemin des Noyers)	715 m²	Commune